



**Collège PABLO PICASSO**  
91160 SAULX LES CHARTREUX  
Tél : 01 64 48 86 26  
ce.0911029z@ac-versailles.fr

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 septembre 2019 à 18h00**

Présents :

- M. Aublanc, Principal, M. Fréalle, Principal Adjoint, M. Lafare, Gestionnaire, Mme Boulogne, Directrice adjointe chargée de la SEGPA, Mme Ferry, CPE,
- Mmes Bonnefond, Hervouet, Thoreau, Dessornes, Triquet, M. Dinouël, personnels d'enseignement et d'éducation,
- Mmes Babouche, Carré, Abadie, Prodhon, M. Padioleau, Goehring, parents d'élèves,
- M. Bazile, Maire et représentant la commune de Saulx-Les-Chartreux
- Melles Caqueret, Fouilland, élèves

Excusés :

- M. Pons, Président délégué au conseil départemental
- Mme Gelot, Vice Présidente au conseil départemental et Maire de Longjumeau
- Mme Mallet, personnel d'enseignement

Absents :

- M. Martin, adjoint au Maire de Longjumeau

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10 par Monsieur Aublanc, Principal.

Mme Abadie (API) assure la fonction de secrétaire de séance.

Monsieur Aublanc présente les nouveaux membres du conseil d'administration : M. Lafare, gestionnaire, et Mme Boulogne, Directrice de la SEGPA.

Monsieur Aublanc félicite les 2 élèves de troisième de l'année dernière qui, par leur présence, bien qu'elles ne soient plus scolarisées au collège, assument leur mandature jusqu'au bout.

**1. Approbation de l'ordre du jour**

Le CA vote l'adoption de l'ordre du jour avec rajout en 8<sup>ème</sup> point du voyage en Allemagne du 2 au 7 décembre 2019.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 19</b>	<b>Votants : 19</b>	<b>Pour : 19</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Madame Prodhon à 18h10.

**2. Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 01/07/2019**

Le CA vote l'adoption du compte rendu du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

### 3. Bilan 2018-2019

Monsieur Aublanc donne les informations suivantes :

- 149 élèves ont été reçus au DNB pour 163 présents soit 91,4% de réussite à l'examen ; 31 mentions très bien, 24 mentions bien et 40 mentions assez bien ont été décernées soit 33,3% de mentions.
- 100% des candidats ont été reçus au DNB PRO et CFG.
- 79,18% des élèves de troisième ont été affectés en seconde générale et technologique.
- 30,81% des élèves ont été affectés en seconde professionnelle.
- 2 élèves redoublants des 3<sup>èmes</sup> du collège et 1 redoublant extérieur sont en 3<sup>ème</sup> cette année.
- Orientation d'élèves de 4<sup>ème</sup> : 2 élèves ont été orientés en Prepa pro et 1 en DIMA.
- 100% de réussite pour l'obtention de l' ASSR1 et 2.

### 4. Bilan de rentrée 2019-2020

- Pas de difficulté majeure constatée pour la rentrée
- Il y a 750 élèves en collège, SEGPA, ULIS, et UPEAA
- 25 classes :
  - 5 classes de 6<sup>ème</sup> (effectif de 27 à 30 élèves) - 6 classes de 5<sup>ème</sup> (effectif de 28 à 30 élèves)- 7 classes de 4<sup>ème</sup> (effectif de 24 à 27 élèves) - 7 classes de 3<sup>ème</sup> (effectif de 25 à 27 élèves).
  - 4 classes de SEGPA (effectif de 12 à 16 élèves)
- 667 demi-pensionnaires ; le collège est cuisine centrale et prépare environ 1000 repas quotidiennement.
- 89 adultes travaillent dans le collège, dont 55 enseignants, tous nommés sauf un enseignant de technologie pour un poste de 4 heures 30.
- 15 nouveaux enseignants ont été nommés au collège (TZR et contractuel, sur BMP et sur postes fixes).
- Vie scolaire : 6 nouveaux surveillants ont été recrutés.
- Les Clubs sont en train de se mettre en place.
- L'AS fonctionne dès à présent.
- L'intervention du SDIS pour les gestes qui sauvent sera programmée prochainement.
- Travaux en cours et à venir : une grande partie de la rénovation et l'entretien de la SEGPA a été faite durant les vacances d'été mais les travaux ne sont pas encore achevés.
- Système de sécurité et vidéo surveillance : les caméras sont installées, il ne manque plus que les bip d'accès et la connexion au système informatique.

### 5. Bilan ODE

- Voir tableau fourni aux membres du Conseil d'Administration.
- Le département alloue une subvention qui permet de payer les sorties éducatives.
- L'année dernière, cette subvention s'est élevée à 11.973,03 euros ; 12 actions ont été mises en place, 7 actions annulées ou transformées pour un montant de 15.108,50 euros. Le solde de la subvention est de 3.135,47 euros.
- Le ca autorise le chef d'établissement à signer le bilan et percevoir la somme de 3135,47 euros

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité.

## 6. Contrats et conventions

- Le conseil d'administration délibère sur la délégation de signature au gestionnaire Mr Lafare, pour des dépenses inférieures ou égales à 800 euros TTC.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

- Convention à signer pour les élèves de la SEGPA avec l'association EPA  
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention avec l'association entreprendre pour apprendre (EPA) pour sensibiliser les élèves de la SEGPA, au monde de l'entreprise pour un montant de 300 euros pour l'année 2019-2020.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité

- COP : attribution d'un logement en COP de M. Benjamin Chapuis, professeur au lycée Paul Belmondo à Arpajon pour un loyer de 390 euros par mois et 50 euros pour les charges, pour la période du 01 octobre 2019 au 31 août 2020.

Convention votée par le Conseil d'Administration :

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

## 7. IMP

- Les IMP sont des charges confiées aux personnels hors cours.
  - 1 IMP de coordination technologie : Mme Dessornes,
  - 2 IMP de coordination EPS : M. Poinot,
  - 2 IMP numérique : Mme Dessornes,
  - 1 IMP numérique : M. Khezzoum,
  - 1 IMP pour la gestion du site internet du collège : M. Dinouël,
  - 2 IMP de coordination d'action culturelle : Mme Himpe,
  - 1 IMP d'accompagnement des difficultés scolaires : Mr. Petit,
  - 1 IMP pour la lutte contre le décrochage scolaire : Mme Ferry,
  - 0,5 IMP pour les devoirs faits : Mme Thoreau et 0,5 M. Dinouel.

## 8. Voyage en Allemagne

- Un voyage en Allemagne est proposé par Mme Badone, enseignante d'allemand au collège, du 2 au 7 décembre 2019 à Munich, en Bavière.
- Ce voyage concerne 42 élèves germanistes de 4<sup>ème</sup> LV1 et LV2 encadrés par 4 enseignants.
- Les séjours se déroulent en familles d'accueil.
- L'organisme retenu est LinguEtude de Rouen qui donne toutes les garanties.
- La participation des familles s'élève à 351 euros en 2 versements de 175,50 euros chacun.

- 840 euros sont demandés à ODE, le FSE subventionne 420 euros et le collège 1.401,72 euros par le biais des loyers des logements de fonction.
- Le CA valide le principe du voyage en Bavière du 2 au 7 décembre pour 42 élèves et 4 accompagnateurs ainsi que la participation des familles pour un montant de 351 euros, et autorise le chef d'établissement à percevoir le don du FSE de 420 euros et reverser le trop perçu des familles excédant 8 euros et non réclamé dans un délai de 3 mois au fond de solidarité.

<b>Délibération</b>	<b>Présents : 20</b>	<b>Votants : 20</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Abs : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Adopté à l'unanimité

## 9. Informations diverses

- Le CESC s'est réuni le 16 septembre 2019
- L'Assemblée Générale de l'AS aura lieu le 7 octobre 2019.
- L'Assemblée Générale du FSE se tiendra le 14 octobre 2019.
- La campagne pour l'élection des délégués de classe aura lieu entre le 23 septembre et le 2 octobre 2019.
- Les élections des élèves au CA auront lieu le 8 octobre, les élections du personnel au CA auront lieu le 10 octobre 2019, celle des parents d'élèves au CA le 11 octobre 2019.
- Un exercice attentat intrusion sera organisé le 17 octobre 2019.
- Un exercice Evacuation se tiendra le 12 novembre 2019.
- Un exercice Confinement aura lieu le 9 décembre 2019.
- Les stages de 3<sup>ème</sup> se dérouleront du 16 au 20 décembre 2019.
- Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 5 novembre.

## 10. Questions diverses

- API: BMP de technologie : étant donné le déficit existant au niveau académique (700 heures), les parents d'élèves sont assez pessimistes sur la nomination rapide d'un enseignant pour les 4,5 heures manquantes du collège. Est-ce possible que les classes concernées n'aient pas de cours de technologie toute l'année ? Une autre solution est-elle envisagée (par exemple, cours effectués par d'autres enseignants du collège en heures supplémentaires ?)  
Il n'y a pas de solution en interne. L'IPR a été saisi.
- API: Les élèves en situation particulières (MDPH) ont-ils tous eu leur AVS de nommée ?  
=> A ce jour, il manque 3 AVS à 30 heures mais les élèves sont quand même accueillis dans l'établissement.
- API: Eco-délégués : pouvez-vous nous donner plus d'informations sur ces nouveaux délégués, voulus par le Ministre de l'Education Nationale ? Seront-ils élus ? Seront-ils les mêmes que les délégués de classe ? Quelles seront leur prérogatives et champ d'action ?  
=> Le courrier a été reçu le 23 septembre. Ce sujet sera traité ultérieurement car ce n'est pas la priorité en ce début de rentrée. Pour l'instant, priorité est donnée au CVC, élections des délégués, mise en place des médiateurs contre le harcèlement, organisation des évaluations des 6<sup>ème</sup>, programmation de la formation gestes qui sauvent.
- API: Transports scolaires : l'API a reçu quelques plaintes de parents qui disent que les élèves arrivent en retard à cause des transports Est-ce régulier ou plutôt ponctuel ?  
=> Concerne essentiellement la ligne RATP 199 avec quelques retards ponctuels, certainement liés à la circulation. Un point sera fait avec les transporteurs.

- API: Logements de fonction occupés illégalement (chef d'établissement et ancien chef de cuisine): quelle est la situation en période de rentrée ? Ces logements ont-ils été libérés ?

=> Le nouveau chef de cuisine loge dans son logement de fonction ; le logement du chef d'établissement n'est toujours pas libre administrativement, le dossier est suivi par le département.
- API: La cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet est-elle déjà programmée ?

=> La cérémonie est programmée et aura lieu le 7 novembre 2019.
- API: Des choses sont-elles prévues pour la liaison CM2/6ème? La visite des CM2 de fin d'année peut-elle être anticipée et budgétée afin que ces élèves puissent profiter d'un repas au collège comme c'était le cas les années précédentes ?

=> C'est en voie de programmation. Ce sont les IEN qui sollicitent le collège pour cette liaison. Une journée sportive CM2/ 6<sup>ème</sup> aura lieu le 30 mars 2020 ; cela ne pourra pas toucher toutes les écoles du secteur en raison de l'éloignement pour certaines. Néanmoins la proposition sera faite à l'ensemble des écoles concernés. Pour ce qui est de la possibilité de déjeuner au self, il se peut que le même problème que l'année dernière se repose en terme de budget, auquel cas il faudra anticiper et voir si les mairies sont prêtes à prendre le coût en charge. Mme Carré (API) s'étonne du fait qu'il y ait un problème de budget alors que les repas de la première semaine de juillet ont été facturés à l'ensemble des familles, alors que très peu ont été réellement servis. Pourquoi ne pas répercuter ces repas payés pour couvrir le repas des CM2 ? Le prix journée est de 1,98 euros et se lit sur les jours d'ouverture du collège. Cela risque d'être encore plus compliqué l'année prochaine puisque les denrées seront commandées par le département. La situation sera revue en temps et en heures.
- API: Bal des 3èmes : le bal des 3èmes n'a pas eu lieu en fin d'année dernière, contrairement aux années précédentes. Quelle en a été la raison ? Sera-t-il organisé cette année ?

=> Le bal n'a pas eu lieu et a été remplacé par un goûter à la fin des épreuves du DNB. Cela représente une charge de travail pour le personnel et un problème d'encadrement puisque cela concerne environ 170 élèves. De plus, 19% des élèves de 3èmes ont été sanctionnés en juin l'année dernière pour 25 jours de cours. Enfin, ce bal a un coût financier et pour information, le fond de roulement du collège est de 5.127 euros. Madame Abadie demande quel est le coût de ce bal. Monsieur Aublanc n'a pas les chiffres. Enfin, des denrées ne peuvent pas entrer dans l'établissement pour des raisons de sécurité alimentaire. La question sera à revoir en mars.
- API: Le faux plafond de la salle 2103 est moisi et tombe, des travaux sont-ils prévus pour y remédier ? – De façon plus générale, quels ont été les travaux effectués au collège cet été ?

=> Le collège a connaissance de ce problème.
- Liste Libre : Des parents s'inquiètent de ce début d'année avec déjà beaucoup de violences d'élèves.

=> Effectivement, le collège a à gérer des problèmes de violence entre élèves. Il n'y a pas d'augmentation de ces faits. La violence est devenue un moyen de communication pour certains élèves. Tous les jours, l'ensemble du personnel de l'établissement (enseignants, vie scolaire, direction, secrétaires) essaye d'endiguer ce phénomène. Le collège a pour mission d'accueillir l'ensemble des élèves qui lui sont confiés, dans l'état dans lequel ils sont. Tous les moyens à la disposition du collège sont utilisés pour résoudre ces problèmes. Madame Triquet mentionne que le CPE est intervenu dans l'ensemble des classes de 6<sup>èmes</sup> pour faire une heure de vie de classe. L'année dernière une semaine du respect a été organisée et les affiches qui ont été réalisées à cet effet ont été détériorées, voire déchirées par certains élèves. Le niveau principalement concerné par ces violences est les 6<sup>èmes</sup>. Des sorties de cohésions ont été organisées en début d'année pour l'ensemble des classes 6<sup>èmes</sup>. Mr Frealle indique que beaucoup d'actions du CESC sont programmées sur le thème du vivre ensemble. Ce sont les instituteurs de CM2 qui établissent les préconisations de classe, mais cela peut créer des clans. Mme Hervouet ajoute que beaucoup de ses élèves ont à leur disposition dans leur chambre une télévision, une tablette, une voire 2 ou 3 consoles de jeux, et un téléphone portable. Le collège a organisé une réunion d'information à destination des parents en septembre sur le harcèlement et cyber harcèlement et le danger des réseaux sociaux. M. Aublanc termine en disant que certains élèves sont en carence éducative.

- Liste Libre : Comment est organisée la surveillance ? Et quelle est exactement la mission des surveillants ?  
=> Les surveillants surveillent les élèves durant les temps de vie scolaire. Entre 3 et 6 AED sont toujours présents selon les jours et les horaires, répartis sur 12 postes. Les surveillants ont un rôle fondamental à jouer dans un établissement scolaire. Souvent ils vont recueillir la parole de l'élève, rassurent et protègent, ils sont à la fois éducateurs, médiateurs entre les élèves ou entre les élèves et les CPE, ou entre les élèves et les enseignants. Il y a 6 temps plein : 5 à temps plein et 2 à mi-temps. Le quota est établi par la Direction Académique selon la surface, le nombre d'étages, l'effectif de l'établissement etc...
- Liste Libre : Pourquoi l'information de l'absence de DM 151 a été donnée aux enfants vendredi 27 septembre, alors que ce dernier a bien été présent au collège ?  
=> Le collège n'a fait que transmettre les informations du transporteur aux familles, suite à un accident sur la N20 qui a été coupée, puis finalement la circulation a été rétablie, et le bus est arrivé avec 20 minutes de retard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance,

Mme ABADIE

